

ques plumes, que La Fontaine les a si intimement fréquentés.

Le sujet intéressant par lui-même vaut aussi par la manière dont il est traité. M. Deraine ne nous lit aujourd'hui qu'une partie de son travail.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1910

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents : MM. J. HENRIET, CHARTIER, LEROUX, capitaine DURR, MAILLARD, PERTHUISOT, CHALOIN, Fréd. HENRIET, POMMIER, DERAINE, FRÉMONT, Georges GUIDONET DE VALLIER.

Excusés : MM. HUSSON, SALÉ et LEGRAND.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Dépouillement de la Correspondance. — M. Martin, conseiller d'État, remercie ses collègues de la Société des félicitations qu'ils lui ont adressées à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Une circulaire ministérielle informe la Société qu'une exposition d'objets présentant un intérêt historique franco-écossais aura lieu prochainement à Glasgow.

L'Académie de Reims communique le programme des concours ouverts pour l'année 1911.

M. le chanoine Louis Caramé, missionnaire, demeurant à Brécy, près Coigny, demande à être admis comme membre titulaire. M^{me} Deraine offre gracieusement à la Société les œuvres complètes de La Fontaine (édition Walkenaer, Paris 1827, six beaux volumes). Au nom de ses collègues, M. le Président prie M. Deraine de vouloir bien transmettre à M^{me} Deraine ses vifs remerciements.

En la forme attrayante qui lui est coutumière, M. Frédéric Henriet donne un aperçu d'une œuvre d'épigraphie campagnaire dont l'auteur, M. Berthelé, notre collègue, le savant et distingué archiviste de l'Hérault, vient de nous adresser les deux premiers fascicules. Tout en les analysant, M. Frédéric Henriet s'attache à faire ressortir l'intérêt et l'utilité historiques que présente un sujet de cette nature lorsqu'il est aussi magistralement traité. Il termine en souhaitant à l'œuvre de M. Berthelé, une très cordiale bienvenue.

M. Deraine lit ensuite la dernière partie de son étude sur La Fontaine et les Bouillon. Il s'applique à détruire la légende qui veut que l'illustre poète ait écrit ses contes à la demande et sur les conseils de Marie-Anne de Mancini. A la vérité, il en avait composé un certain nombre avant d'être admis dans l'intimité de la duchesse. Le plaisir qu'elle prit à les lire ou à les entendre lui fut sans doute un encouragement à en produire d'autres ; mais cela ne saurait autoriser à dire qu'elle lui en a suggéré l'idée.

Sous forme de « Notices bibliographiques », M. Maurice Henriet prend la peine de nous signaler ce que contiennent d'intéressant, pour nous, plusieurs revues historiques : La Revue napoléonienne (n° de mars 1910), Les Travaux de l'Académie nationale de Reims (126^e volume), Les Marches de l'Est (août 1910), Le Bulletin trimestriel de la Société d'Abbeville (1910), Les Mémoires de la Société académique du département de l'Aube (1909), La Société des Antiquaires de la Picardie (tome 36).
